

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Commission permanente du 10 juillet 2018

Mardi 10 juillet 2018

La Commission Permanente du Conseil Régional s'est réunie ce mardi 10 juillet 2018, sous la présidence de Didier Robert, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue. Les conseillers régionaux ont examiné et voté plus de 100 rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les commissions sectorielles dans les domaines de l'éducation, de l'économie, de l'industrie, du développement durable, du logement, de l'économie circulaire, des chantiers routiers, de la coopération régionale...

+ de 11 Millions d'euros votés pour le développement économique de La Réunion par le tourisme

UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

Formation professionnelle

L'apprentissage constitue une véritable passerelle vers l'emploi pour les jeunes réunionnais. La Commission Permanente a voté la carte des formations professionnelles initiales par voie d'apprentissage pour la campagne 2018 et a approuvé l'ouverture de 19 nouvelles formations.

La Commission Permanente a approuvé une prise de participation dans le capital de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dénommée Institut de Développement international des Savoirs (IDIS) à hauteur de 75 000 € (soit 1500 parts d'une valeur de 50 €) et la désignation d'un(e) conseiller(ère) régional(e) à l'effet d'être nommé(e) membre du conseil de surveillance par l'assemblée générale des actionnaires. Le projet de création d'une SCIC est l'aboutissement d'un travail commun, entre des chefs d'entreprises, ayant pour ambition de permettre l'inclusion sociale, la révélation de talents et leur accompagnement en vue d'un épanouissement professionnel.

Les conseillers régionaux ont attribué une deuxième avance sur subvention de **16 867,72 €** à l'Association Régionale pour la Valorisation des Initiatives Socio-Économiques (ARVISE) pour la mise en œuvre de son programme d'activités au titre de l'année 2018.

Une enveloppe de **1 000 000 €** a été votée en faveur de l'Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers de la Réunion (AGCNAM) pour le financement de 2 236 heures de formation destinées aux demandeurs d'emploi au titre de son programme de formations 2018-2019, représentant un coût horaire de 447,23 €.

École Supérieure

Une subvention exceptionnelle de **430 941 €** a été votée en faveur de l'École Supérieure d'Art de La Réunion afin de lui permettre d'apurer ses dettes sociales. Cette subvention correspond à une réaffectation du reliquat des subventions des années précédentes.

Mobilité

La collectivité accompagne chaque année les jeunes réunionnais dans leurs parcours de mobilité. Celle-ci constitue une voie de formation et d'insertion professionnelle et permet aux jeunes de s'ouvrir sur le monde. À ce titre, la Commission Permanente a approuvé les cadres d'intervention des aides et allocations régionales en faveur des lycéens et des étudiants en mobilité au titre de l'année universitaire 2018-2019 et a voté une enveloppe globale de **4 109 884 €** répartie comme suit :

> 2 209 884 € pour la mise en œuvre du dispositif de l'Allocation de Première Installation (API) des

étudiants

> 1 900 000 € pour la mise en œuvre des autres aides à la mobilité (Allocation de Premier Équipement, Allocation de Frais d'Inscription, Allocation de Première année de Master, Allocation de Deuxième année de Master, Allocation Régionale de Remboursement d'un Prêt Étudiant, Allocation de Stages Professionnels en Mobilité ou à La Réunion, Aide à la Mobilité vers les Pays Étrangers, Bourse Régionale d'Études Secondaires en Mobilité, Bourse Régionale d'Études Supérieures en Mobilité, Aide aux Tests de Certification Multilingue).

Éducation

La Commission a validé l'attribution d' une enveloppe maximale de **40 000 €**, au titre d'une subvention de fonctionnement exceptionnelle 2018, afin de couvrir les dépenses liées à la surconsommation en eau, répartie comme suit :

- 20 000 € au Lycée Professionnel Roches Maigres
- 10 000 € au Lycée Professionnel François de Mahy
- 10 000 € au Lycée Professionnel Jean Perrin

Les élus régionaux ont émis un avis favorable sur l'attribution d'une enveloppe maximale de **199 300€** à répartir entre les 13 Equipes Mobiles d'Adjoints Techniques Territoriaux (EMATT) basés dans 11 lycées, au titre des dotations de fonctionnement pour l'année 2018.

Ces conseillers régionaux ont approuvé une enveloppe d'un montant de **11 746,48 €** à la Ligue de l'Enseignement pour le recrutement de 8 volontaires en service civique, afin de mettre en place des actions de lutte et de suivi contre le gaspillage alimentaire dans les lycées.

La Commission Permanente a voté la reconduction du dispositif « Aide aux manuels scolaires » pour la rentrée 2018/2019 et ont approuvé le cadre d'intervention. À ce titre, une enveloppe de **1 500 000 €** a été votée.

Les conseillers régionaux ont voté une subvention de **128 000 €** en faveur de l'Université de La Réunion pour le fonctionnement de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) sur le campus du Tampon au titre de l'année 2018.

Une enveloppe globale de **157 632 €** a été votée en faveur des lycées privés de l'île au titre de la subvention d'équipement 2018.

POUR LA POURSUITE DES GRANDS CHANTIERS

Nouvelle Route du Littoral

La collectivité a voté pour mémoire, lors de l'Assemblée Plénière de juin 2017 la provision d'une enveloppe de 250 millions d'euros pour permettre de faire face aux aléas et aux nouvelles exigences environnementales.

La Commission Permanente du Conseil Régional de ce jour a délibéré, dans le cadre de l'avancement du chantier de la Nouvelle Route du Littoral, sur deux mesures consécutives de l'absence d'ouverture de carrières en roches massives pour approvisionner les travaux des digues de la NRL et sur l'impact financier de ces aléas.

Les élus ont donc approuvé - d'une part le choix d'une procédure de médiation administrative, pour les marchés de digues, permettant de régler de manière transparente et rapide le différend sur l'approvisionnement des matériaux, - d'autre part la décision de poursuivre le marché digues pour un montant de 64 millions d'euros.

Les élus ont aussi rappelé que, si des réclamations contractuelles sont inhérentes à tout projet de cette ampleur, la collectivité continue de défendre rigoureusement une maîtrise des dépenses et que par ailleurs cette phase d'avancée de chantier de sécurisation n'impacte pas sa poursuite.

Les conseillers régionaux ont approuvé le projet d'avenant n°2 à la convention particulière relative aux interfaces entre la Nouvelle Roue du Littoral et le projet urbain de la Commune de La Possession. Ce projet d'avenant a pour objet la prise en compte de l'évolution de certains éléments de contexte (site de la future carrière, coûts...) ainsi qu'un accompagnement supplémentaire de la Région dans le cadre du dispositif « Plan de Relance Régional ».

Patrimoine

Les conseillers régionaux ont approuvé les échanges de terrains entre la Région et la Commune du Tampon. Les terrains régionaux cédés à la Commune permettront la réalisation de deux projets de voies permettant d'améliorer la lisibilité et la fluidité des déplacements et la réalisation d'une Voie Urbaine et le prolongement de la rue Général de Gaulle. Parallèlement, les terrains acquis par la région permettront de régulariser le foncier du bâtiment régional de la cité du volcan et de réaliser l'extension du CREPS de la Plaine des Cafres.

Une convention de mise à disposition foncière à titre gracieux à la Région d'une partie de parcelle appartenant à la SEMADER et à la Commune du Port a été approuvée par la Commission Permanente. Le projet vise à installer une structure modulaire au bénéfice de l'École Supérieure d'Art de La Réunion et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (antenne de La Réunion).

Transport

Les conseillers régionaux ont voté la mise en place d'une autorisation de programme complémentaire de **200 000 €** pour la modélisation et l'analyse des conditions de circulation sur le Boulevard Sud de Saint-Denis, l'évaluation des impacts de l'insertion du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) et celle des aménagements destinés à fluidifier la circulation sur cet axe.

Routes

La Commission Permanente a voté la mise en place d'une autorisation de programme complémentaire de **22 200 000 €** pour couvrir les travaux de remise en état des routes nationales suite aux dégradations subies par les phénomènes météorologiques du début d'année 2018.

Au titre du Fonds d'Investissement Routes et Transport (FIRT), la Région Réunion dispose d'un financement destiné à « l'aménagement du réseau routier national et des pistes forestières, sans préjudice de l'affectation de crédits d'État à ces opérations ». Dans ce cadre, la Commission Permanente a approuvé le programme d'investissement FIRT 2017 pour les routes forestières de l'île proposé par l'ONF et a voté une enveloppe de **617 400 €** pour la réalisation des divers travaux (études, créations, entretien...). Par ailleurs, les conseillers régionaux ont approuvé la signature d'une convention d'un montant de 141 050 € entre la Région Réunion et l'Office National des Forêts pour la mise en sécurité de la route forestière du Haut Mafate.

Une enveloppe de **108 500 €** a été votée pour l'opération de réfection lourde de la route forestière du Tévelave proposée par l'Office National des Forêts.

Les conseillers régionaux ont approuvé le Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière 2018 soumis par Monsieur le Préfet de La Réunion et ont voté, à ce titre, une enveloppe de **63 603 €**.

Dans le cadre de l'aménagement de la déviation de Saint-Joseph, la Commission Permanente a voté l'acquisition amiable de la parcelle BX 1771 (ex BX 1259) située sur la commune de Saint-Joseph d'une superficie de 2 266 m² appartenant à M. K/BIDI Marcel Méry au prix de **25 000 €**.

Logement / Garantie d'emprunt

La Commission Permanente a approuvé les demandes de garantie d'emprunt des prêts sur fonds d'épargne, contractées par les bailleurs sociaux auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, opération de la programmation 2016 pour des logements de types PLS, LLTS et LLS. Le montant à garantir par la Région auprès des bailleurs sociaux, s'élève à **1 138 282 €** répartis comme suit :

> 251 856 € pour l'opération RAVINE ANGO 2 de 25 LLTS de la SHLMR

> 279 762 € pour l'opération BELEM 48 LLS de la SHLMR

- > 43 574 € pour l'opération COCO HUET 34 LLTS de la SODEGIS
- > 12 865 € pour l'opération LIÉ ETHEVE (Poker d'As) 44 LLS de la SODEGIS
- > 51 675 € pour l'opération RUE DE L'ÉGLISE 18 LLS de la SODEGIS
- > 15 019 € pour l'opération JEAN MOREL (Amaryllis) 10 LLTS de la SODEGIS
- > 30 590 € pour l'opération JOSEPHA FONTAINE 15 LLTS de la SODEGIS
- > 178 666 € pour l'opération FLEUR DE CANNE 37 LLS de la SHLMR
- > 212 550 € pour l'opération BELEM 27 PLS de la SHLMR
- > 61 725 € pour l'opération PIVET VELIN 54 LLS de la SODEGIS

POUR UNE PLUS GRANDE ÉGALITÉ DES CHANCES

Mobilité

La collectivité a validé le cadre d'intervention « Voyages pédagogiques » et l'attribution de subventions régionales pour un montant de **152 020 €** dans le cadre du dispositif "aide aux voyages pédagogiques".

Santé

La Commission a approuvé la participation financière de la collectivité régionale à hauteur de **4 500€** pour l'Association d'Adultes et de Parents d'Enfants DYSlexiques, DYSpraxiques, DYSphasiques... (APEDYS RÉUNION) pour l'organisation de la Journée Nationale des DYS prévue le 06 octobre 2018 à Saint-Denis.

Les élus de la Commission ont validé la demande de subvention de l'Association Run Odyssea pour l'organisation de la course Odyssea Réunion prévue les 03 et 04 novembre 2018 à l'Étang-Salé. Une enveloppe de **15 000 €** a été votée pour cette action.

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Maîtrise de l'énergie

La Collectivité s'est engagée dans un programme de maîtrise de l'énergie et procède à l'installation d'optimiseurs de puissance sur son patrimoine régional. À ce jour, 10 sites de la Région sont équipés et permettent une économie de 25 000 €/an. Dans ce cadre, les conseillers régionaux ont voté une enveloppe de **107 500 €** pour le suivi des appareils existants et l'installation de nouveaux automates sur les sites suivants :

- . Centhor CPOI
- . Centhor Éperon
- . Lycée Leconte de Lisle
- . Lycée Saint-Exupéry
- . Extension des équipements
- . lycée Jean Perrin
- . lycée Jean Hinglo

Biodiversité

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 08 août 2016 a créé l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Cette loi confère aux régions la possibilité de créer avec l'AFB des « délégations territoriales » rattachées à cette instance nationale, sous la dénomination d'« Agences Régionales de la Biodiversité » (ARB). L'ARB, tout en étant le pilier partenarial de l'AFB en région, permettra aux régions d'exercer le rôle de chef de file qui leur est dévolu par la loi MAPTAM de 2014 et la loi NOTRe de 2015. À ce titre, la Commission permanente a approuvé la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité sur le territoire de La Réunion et a voté :

- > la mise en œuvre, à cet effet, d'une mission de préfiguration et la convention y afférente.
- > le lancement d'une consultation pour une AMO afin d'appuyer la mission de préfiguration et la mobilisation d'une enveloppe financière de **50 000 €** pour le financement des prestations

Réduction du risque requin

La Commission Permanente a voté une subvention de **210 000 €** en faveur de l'Association Centre de Ressources et d'Appui sur le risque requin (ACRA) pour la mise en œuvre du Programme Réunionnais de Pêche de Prévention (PRPP) en 2018.

Aménagement du territoire

Les élus de la Commission Permanente ont voté une enveloppe de **30 000 €** pour l'organisation des ateliers relatifs à l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du SAR.

Une enveloppe de **14 826 €** a été votée en faveur de l'AGORAH pour la refonte de la Plateforme d'Échange de l'Information GEOgraphique (PEIGEO). Ce projet de refonte vise à renforcer et consolider la Plateforme afin d'en faire un Hub incontournable de l'information géographique à La Réunion tant pour les professionnels que le grand public.

Les conseillers régionaux ont pris acte du cadre d'intervention régionale « FRAFU : Soutien à l'aménagement des VRD en faveur des logements intermédiaires ».

Les conseillers régionaux ont approuvé la compatibilité du projet de révision du PLU de la commune de La Possession, arrêté par délibération du conseil municipal du 14 mars 2018, avec le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) approuvé par décret le 22 novembre 2011.

Le Groupement d'Intérêt Public du Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge (GIP PPIEBR) constitué de trois membres fondateurs : la Commune de Saint-André, la CIREST et la Région Réunion, a pour mission de construire et mettre en œuvre un Pôle industriel de dimension internationale, intégrant un équipement portuaire bicéphale sur le site de Bois Rouge de la commune de Saint-André. En complémentarité avec Port Réunion, ce projet d'envergure en matière économique et de création d'emplois pour la micro-région Est, devra permettre à La Réunion de se positionner comme véritable porte d'entrée de l'Europe dans l'océan Indien. Dans ce cadre, la Commission Permanente a pris acte du projet de budget prévisionnel 2018 du GIP Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge, ainsi que le plan de financement des investissements prévus, pour des montants respectifs de 10 000 € et de 359 982,92 € (soit un complément de 107 916,23 €).

Développement rural

Dans le cadre du programme LEADER « Liaisons entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » visant à soutenir des projets de développement rural, la Commission Permanente a approuvé les modifications des fiches actions 19.2.1 « Mise en œuvre des stratégies locales » demandées par le THER GAL OUEST, la GAL SUD TERRES DES VOLCANS et le GAL FOR EST. Ces modifications visent à apporter une harmonisation entre les fiches actions et une mise en conformité avec les textes réglementaires.

La Commission Permanente a approuvé le lancement de deux appels à projet du TO 16.7.1 (« Animation Territoriale 2019-2021 » et « Maisons de Services au Public »).

POUR UNE COOPÉRATION RÉGIONALE RENFORCÉE

La Commission Permanente a approuvé la participation de la Région à la création et au fonctionnement d'une pépinière d'entreprises/centre d'affaire à Maputo (au Mozambique) pour les entreprises réunionnaises. Cette structure est destinée à accueillir les entreprises réunionnaises désireuses d'explorer les marchés de l'Afrique de l'Est (Mozambique, Tanzanie, Kenya, Rwanda, ..) pour lesquels des potentialités importantes ont été révélées. À ce titre, les conseillers régionaux ont approuvé la prise en charge d'une délégation réunionnaise économique et culturelle pour l'inauguration de cet équipement et ont voté une enveloppe de **88 650 €** en faveur de ce projet.

TOURISME

LA FRT: Acteur Majeur du Développement du Tourisme Local

> Une enveloppe globale de **1 791 501,59 €** a été attribuée à la Fédération Réunionnaise du Tourisme.

Pour l'année 2017, tous les voyants touristiques ont été au vert, avec des chiffres records, + de 550 000 visiteurs en 2017, touristes extérieurs et croisiéristes confondus et + de 350 millions d'€ de chiffre d'affaires. Ces résultats sont le fruit d'un travail partenarial, qui s'est matérialisé en Septembre 2017, avec la signature de [La Convention-Cadre relative à l'information, l'accueil, la promotion et la communication touristique à La Réunion, qui a défini](#) le champs d'actions des différents acteurs du Tourisme Réunionnais. Une organisation transversale a été actée autour de La Région Réunion, en tant que pilote de la Stratégie touristique Réunionnaise et statuant sur des objectifs clairs et structurés.

Hors de nos frontières, L'IRT est l'outil privilégié de promotion de la destination Réunion auprès de la clientèle extérieure et Les Îles Vanille accompagnent les acteurs institutionnels du tourisme. Sur le territoire, les Offices de Tourisme sont les référents des prestataires touristiques locaux et permettent la mise en tourisme de la politique locale, et la FRT, l'interface entre les Offices de Tourisme et les acteurs publics/privés, c'est l'organe de référence du tourisme intérieur.

Pour cette année 2018, La FRT a mis en place un plan d'actions qui vise à renforcer l'accueil des touristes sur le territoire et notamment auprès des croisiéristes, à poursuivre la professionnalisation et la coordination des acteurs économiques touristiques, à animer les 4 micro-régions selon leurs spécificités ainsi qu'harmoniser la communication touristique locale.

Dans un principe de développement de la proximité avec les consommateurs, différents outils didactiques et ludiques seront déployés. Dans les zones d'accueil grand public comme les zones aéroportuaires, il y aura la mise en place de jeux concours ou autres dégustations de produits locaux pour faire découvrir les trésors péi. Dans les espaces d'accueil, des bornes tactiles d'informations touristiques permettront l'accès à l'information, même durant les heures de fermeture.

Pour l'activité croisière, la FRT assure d'une part, une coordination des équipes d'accueil et de la logistique à déployer, en gare maritime ou sur des accueils délocalisés.

Une montée en compétence du réseau Tourisme doit être pérennisée pour la bonne santé de l'activité sur le territoire. La FRT accompagne son réseau Offices de Tourisme dans les besoins nouveaux ou des compétences à renforcer par des programmes de formations adaptés comme la démarche Qualité et certification ; l'assistance informatique et numérique ; la mise en réseau.

Ainsi, la FRT propose pour 2018 un programme de formation sur les thématiques propres aux OT : langues, numériques, techniques d'accueil, marketing, expériences, etc... Ce programme de formations spécifique vient en complément du dispositif de prise en charge classique proposé par Agefos aux OT et à la FRT.

La FRT permettra aussi aux Offices du Tourisme d'avoir une vision 360° de leur communication et de leur offre. Tout d'abord en apportant une expertise en termes de marketing digital, pour que les territoires puissent diffuser leur atout sur les réseaux sociaux et sur le web.

De plus, en proposant la mutualisation des moyens sur des événement Inter Office qui permettent un partage d'expérience et un enrichissement de l'offre d'activité touristique.

En 2017, la Région acte le principe de reconduction du dispositif ANT qui permet le recrutement de 6 animateurs numériques et 1 coordinatrice. Ainsi 5 ANT ont été mis à disposition des OT, sur des missions très variées dans le domaine du numérique : webmaster ; community manager ; animateur numérique de territoire ; reporter de territoire.

En 2018, ces postes seront transférés auprès des OT qui deviendront ainsi pleinement employeurs. La FRT maintiendra son lien d'animation et de coordination des animateurs. L'investissement prévisionnel est de l'acquisition de matériel liée au recrutement des ANT.

Enfin, un plan de communication local sera déployé pour valoriser les territoires et les filières touristiques de La Réunion ; accompagner les partenaires locaux ; faire connaître et valoriser la mission d'accueil, d'information et de conseil des offices de tourisme ; surprendre la clientèle locale.

Tourisme

> La Commission Permanente a voté une enveloppe globale de **1 458 499 €** en faveur des Offices de Tourisme de La Réunion (OTI Nord, OTI Est, OTI Ouest, Destination Sud Réunion, Office de Tourisme de l'Entre-Deux, Maison du Tourisme du Sud Sauvage), pour la mise en œuvre de leur programme d'actions et d'investissements et leurs charges de fonctionnement au titre de l'année 2018.

> À la suite des intempéries de ce début d'année 2018 qui ont fortement impacté le Cirque de Cilaos, les conseillers régionaux ont voté une subvention exceptionnelle de **132 000 €**, à l'île de La Réunion Tourisme (IRT), la Fédération Réunionnaise du Tourisme (FRT) et l'Office de Tourisme Destination Sud Réunion, pour la mise en œuvre d'un plan de communication mutualisé entre ces organismes, destiné à la relance de l'activité touristique à Cilaos, répartie comme suit :

- 20 000 € en faveur de l'IRT,
- 50 000 € en faveur de la FRT,
- 62 000 € en faveur de l'Office de Tourisme Destination Sud Réunion.

> Les conseillers régionaux ont octroyé une subvention à Mme VICTOIRE Evelyne « SARL BE MAHOT » pour la création de 11 Gîtes Ruraux de Tourisme labellisés Clévacances à Hell Bourg Salazie à hauteur de **55 135,84 €**. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la fiche action « Hébergements touristiques et restauration privée dans les hauts » du FEADER 2014-2020.

> La Commission Permanente a octroyé une subvention à Mme CADET Maria de **31 436,93 €** pour l'aménagement de 3 gîtes existants « Les Lianes » ainsi que la création d'un gîte supplémentaire « Le Vétiver » labellisés Accueil Paysan à Saint-Joseph. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la fiche action « Hébergements touristiques et restauration privée dans les hauts » du FEADER 2014-2020.

FEDER 2014/2020

Dans le cadre de la fiche action FEDER « Développement de la promotion touristique » qui vise à développer et à accroître la notoriété de la destination Réunion sur les marchés émetteurs de clientèles (locales, nationales et internationales), la Commission Permanente a voté :

> Une enveloppe de **6 609 993,22 €** (FEDER : 5 287 994,58 ; RÉGION : 1 321 998,64) en faveur de l'association « Ile de La Réunion Tourisme » IRT pour la réalisation de son programme d'actions FEDER 2018.

> Une enveloppe de **1 242 509,14 €** (FEDER : 994 007,31 € ; RÉGION : 248 501,83 €) en faveur de la SARL 2A BOUTIQUE HÔTEL2018/ SARL VENTS DU SUD pour la transformation de l'hôtel « Villa du Soleil » en hôtel classé 4* de 19 chambres.

Aides aux entreprises et associations

Une subvention de **251 770,42 €** a été votée en faveur de la SAS IMPRIMERIE SAFI pour l'acquisition d'équipements permettant une augmentation de sa capacité de production.

Les conseillers régionaux ont voté une subvention complémentaire d'un montant de **60 000 €** en faveur de la société de production Kapali Studio Création pour la réalisation du documentaire intitulé «La Buse, l'or maudit des pirates de l'océan Indien». Cette subvention complète la subvention de 120 000 € votée précédemment, soit un montant total de 180 000 € accordé à la société pour son projet.

La Région a approuvé l'attribution d'une subvention régionale d'un montant global de **78 223,36 €** en faveur de 2 entreprises, suite au passage de la tempête tropicale « BERGUITTA » répartie comme suit :

- 30 704,25 € pour la boulangerie Le Cake
- 47 519,11 € pour la SARL les Sentiers des Thermes

Les élus régionaux ont approuvé les termes de la convention entre la Région, l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la mise à disposition d'une offre de services en matière de Prêt à Taux Zéro (PTZ) pour les bénéficiaires des actions régionales d'accompagnement à la création/reprise

d'entreprise dont le plan de financement n'excède pas 75 000 € à compter du 1^{er} janvier 2018. Une enveloppe d'un montant de 990 000 € sera mise à disposition durant l'année 2018.

La Commission a validé les termes de la convention entre la Région, l'État et la Caisse des Dépôts et Consignations pour la mise en œuvre du Plan d'Actions Régional en faveur de l'entrepreneuriat féminin à La Réunion. Une subvention d'un montant de **25 000 €** a été votée en faveur de cinq structures : Cité des Métiers, EFTICOI, ADIE, P2ER, Web Cup.

Les conseillers régionaux ont approuvé la révision du cadre d'intervention du dispositif d'accompagnement aux entreprises de transports routiers prenant en compte le réajustement de l'intervention financière de la collectivité et les nouvelles modalités de versement de l'aide, une enveloppe de **2 000 000 €** a été attribuée pour le dispositif « gazole professionnel ».

La Commission s'est prononcée favorablement à la demande de partenariat de la CPME Réunion relative à l'organisation de la 2^{ème} édition du Trophée Entreprise et Territoire qui s'est tenu le 12 juin 2018. Il s'agit pour la collectivité d'accompagner cette initiative au travers de :

- la mise à disposition du domaine MOCA à Montgaillard et l'intervention de la régie O'TV ;
- l'attribution d'une subvention régionale pour la remise d'un prix de **2000 €** au lauréat pour une mission de prospection à l'export.

La commission a approuvé une enveloppe de **3 000 €** dans le cadre de l'appel à projet « Manifestations à caractère économique » pour l'année 2018.

Pêche

Les conseillers régionaux ont approuvé le Plan Régional d'Organisation et d'Équipements des Ports de Pêche (PROEPP). La réalisation de ce Plan a été confiée à la société ALVI MANAGEMENT et a débuté le 9 février 2018. Celui-ci a été réalisé et piloté par la collectivité en collaboration avec les différents acteurs locaux.

Une enveloppe complémentaire de **8 843 €** a été approuvée pour la réalisation du Plan Régional d'Organisation et d'Équipement des Ports de Pêche (PROEPP) afin de permettre la mise en œuvre de la mesure 43 du PO FEAMP 2014-2020 « Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris ».

Numérique

Les conseillers régionaux ont approuvé une subvention globale de **24 588 €** en faveur de 19 entreprises au titre du dispositif « Chèque Numérique ».

La Commission a voté l'octroi d'une subvention régionale d'un montant de **5 000 €** au Syndicat Professionnel de l'Audiovisuel de la Réunion (SPAR) pour l'organisation de l'édition 2018 du salon de la radio de l'océan Indien.

Une enveloppe globale de **27 000€** à été attribuée à 19 entreprises dans le domaine de l'audiovisuel et la cinématographique.

La Commission permanente a validé une subvention de **608 902 €** et une subvention régionale d'investissement de **10 000 €** pour le programme d'actions 2018 de l'Agence Film Réunion.

Aussi, la Commission Permanente a agréé le plan de financement porté par l'Agence Film Réunion pour son programme d'actions 2018 : Coût total éligible : **79 958,52 €** (FEDER 63 966,82 € ; Région 15 991,70 €).

Les aides européennes : FEDER 2014/2020 pour La Réunion

Dans le cadre du programme Opérationnel Européen FEDER 2014-2020 la Commission Permanente a approuvé les demandes de subvention suivantes :

Numérique

La Commission a voté une enveloppe globale de **267 367,18 €** (FEDER : 213 893,74 € ; RÉGION :53

473,44 €) répartie en faveur des entreprises suivantes :

- SAS « GROUPE AUSTRAL ASSISTANCE » pour l'opération « renouvellement des outils du centre d'appel » ;
- SARL « STUDIO ACOUSTIK » pour l'opération « Tournage 2017- acquisition de matériels de production » ;
- SARL « TECTEC PRODUCTION » pour son opération de montage, tournage aérien et sous-marin en 4K ».

Industrie et Artisanat

Les conseillers régionaux ont attribué une subvention de **115 432,78 €** (FEDER : 92 346,22 € ; RÉGION : 23 086,56 €) à la SARL VD PRODUCTION pour son projet de création d'une unité de fabrication d'étiquettes.

Aménagement

Les élus de la Commission Permanente ont attribué une subvention de **421 060, 74 €** au titre du FEDER à la Région Réunion pour le projet « Réalisation de la Voie Vélo Régionale sur la commune de St Philippe- Phase 2 – Travaux d'aménagement de la RN2 allant de la rue de la Pompe jusqu'au lotissement Bois de Pomme. »

Recherche et Innovation

Les conseillers régionaux ont approuvé le plan de financement de l'opération « Plateforme d'acquisition, de traitement et de diffusion en OpenData de données optiques et lidar à Très Très Haute Résolution Spatiale (TTHRS) pour l'innovation » portée par la Région Réunion. L'enveloppe s'élève à **764 624,32 €** (FEDER : 611 699,46 € ; RÉGION : 152 924,86 €). Ce projet s'inscrit dans l'OT 1 – Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation du FEDER 2014-2020.

Une subvention de **99 581,28 €** (FEDER : 79 665,02 € ; RÉGION : 19 916,26 €) a été votée en faveur du GIP CYROI pour son projet « programme d'actions 2018 de CB-TECH » (pépinière d'entreprises en sciences du vivant, qui assure l'accueil et l'hébergement de jeunes entreprises innovantes en biotechnologies).

Une enveloppe de **129 437,52 €** (FEDER : 115 055,57 € ; RÉGION : 14 381,95 €) a été votée en faveur de l'Association GLOBICE pour son projet « MIROMEN 2 » relative à la recherche sur la migration des baleines à bosse aux abords de l'île de La Réunion et notamment sur son cycle de reproduction.

Une enveloppe de **315 726,1 €** (FEDER : 315 726,15 € ; ÉTAT : 55 716,38 €) a été votée en faveur de l'association GLOBICE Réunion pour son projet Et.Cet.R.A. - Etudes des cétacés de La Réunion et actions de coopération régionale.

Une subvention de **446 220 €** (FEDER : 379 287 € ; RÉGION : 66 933 €) a été votée en faveur de l'Université de La Réunion pour son projet RenovRisk – Impact – Évaluation des dommages des risques cycloniques dans le bassin de l'océan Indien.

Une enveloppe de **238 878,45€** (FEDER : 203 046,68 € ; RÉGION : 35 831,77 €) a été votée en faveur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) pour son projet ReNovRisk – Impact – Evaluation des dommages et des risques cycloniques dans le bassin de l'océan Indien.

CULTURE

+ de 450 000 euros votés pour la culture

Soutien aux associations

La Commission Permanente a voté une subvention de **15 882 €** en faveur de l'Association Réunionnaise pour la valorisation des initiatives socio-économiques (ARVISE) en vue d'assurer l'animation de l'Accord-Cadre Régional pour le développement des emplois et des compétences dans le secteur du Spectacle Vivant pour 2018.

Les élus de la Commission ont approuvé :

- une enveloppe globale de **27 000€** en faveur de 10 associations du secteur culturel pour le financement de leurs projets,
- une enveloppe de **28 200€** aux acteurs qui œuvrent pour le développement de projets musicaux à dimension régionale, via des aides aux projets de création d'albums ou de clips ainsi que des aides à l'équipement dans le cadre du développement de carrière des musiciens réunionnais. Sept associations et trois artistes ont sollicité la Région pour le financement de leurs projets,
- une enveloppe globale de **45 888€** en faveur de 9 associations pour le financement de leurs projets dans le secteur Musique -Aides à la réalisation de manifestations musicales (concert, spectacle, festival...)
- dans le cadre du 9ème anniversaire de l'inscription du maloya au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, la collectivité souhaite organiser des journées festives et diverses actions d'éducation patrimoniale du lundi 24 au vendredi 28 septembre 2018. Une subvention de **31 200€** a été votée en faveur de 4 associations et 13 artistes pour le financement de leurs projets.

Musées Régionaux

L'enrichissement, la conservation, la diffusion des collections et la valorisation du patrimoine naturel font partie des missions dévolues aux structures muséales régionales, et notamment aux structures disposant de l'appellation Musées de France régies par le Code du Patrimoine. Dans ce cadre, les conseillers régionaux ont voté une enveloppe globale de **20 100 €** pour le programme 2018 d'acquisition et de restauration des collections du MADDOL.

La collectivité poursuit une politique dynamique de mise en valeur de ses structures muséales régionales. Dans ce cadre, la Commission Permanente a voté une enveloppe globale de **130 000 €** pour la réalisation des programmes d'études et de travaux d'entretien en faveur des structures muséales régionales.

Aides aux entreprises

Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe globale de **28 301 €** en faveur de trois structures pour la publication d'ouvrages et de revues – filière livres dans le cadre du dispositif d'aides aux entreprises culturelles pour le financement de leurs projets :

- Editions Poisson Rouge OI
- SARL Des Bulles Dans l'Océan
- Zébulo Editions

Fonds Culturel Régional

La collectivité accompagne à travers plusieurs dispositifs, les compagnies de théâtre, de danse ou encore de musique dans leurs divers projets. Dans ce cadre, la Commission Permanente a voté une enveloppe globale de **145 719 €** répartie comme suit :

- > 17 961 € à quatre associations dans le secteur littérature pour le financement de leurs projets.
- > 8 000 € à Zone Australe Production dans le secteur audiovisuel pour le financement de son projet de réalisation d'un documentaire.
- > 27 958 € à cinq associations et quatre artistes du secteur Culturel en Musique- Aide à la création d'albums, de clips et aides à l'équipement pour le financement de leurs projets.
- > 36 500 € à six associations et un artiste dans le secteur Musique-Aides à la création et à la formation, aides aux tournées et aux programmes d'activités pour le financement de leurs projets.
- > 10 000 € accordée à l'association La Cerise sur le Chapeau pour la réalisation de son programme d'activités annuel 2017 et validation du nouveau plan de financement présenté par l'association.
- > 7 500 € à deux associations dans le secteur enseignement artistique pour le financement de leurs projets.
- > 37 800 € à sept associations dans le secteur du Patrimoine Culturel pour le financement de leurs projets.

Patrimoine

La Commission Permanente a validé le programme d'actions 2018 du Service Régional de l'Inventaire portant sur Les opérations d'inventaire du Patrimoine Culturel ;

- Les études ;

- L'appui méthodologique, scientifique et technique aux porteurs de projets et des communes ;
- La médiation culturelle ;
- Les publications ;
- La formation

SPORT

Près de 2 millions d'euros votés pour le sport

Soutien aux organismes sportifs

Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe globale de **1 357 100 €** en faveur de 65 ligues, comités, organismes et associations pour la réalisation de leurs programmes d'activités annuel. Une enveloppe de **155 600 €** a également été votée en faveur de 34 ligues, comités, organismes régionaux et associations, pour l'acquisition de matériels sportifs.

Les élus de la Commission Permanente ont validé le cadre d'intervention des modalités d'attribution de subvention aux ligues, comités, organismes régionaux et associations sportives.

Les conseillers régionaux ont voté une subvention de **40 000 €** en faveur de l'Association FC Talents Academy pour sa tournée de valorisation et de détection de jeunes footballeurs réunionnais par les centres de formation européens notamment au Royaume-Uni.

Équipements sportifs

La Commission Permanente a approuvé le financement des travaux de rénovation d'équipements dédiés aux sportifs accueillis au CREPS de La Réunion pour une enveloppe de **400 000 €**.

Soutien aux études sportives

Les élus de la Commission Permanente ont validé le cadre d'intervention du dispositif « Aides Régionales pour les Études Secondaires Sportives en Métropole » pour l'année scolaire 2018/2019.